



Créée et gérée par des sapeurs-pompiers

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 1^{er} janvier 2020

La Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France (MNSPF) met en place un service de téléconsultation pour ses adhérents santé

Parce que La Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France a pour vocation de protéger tous les sapeurs-pompiers dans tous leurs temps de vie, elle met en place un service de téléconsultation en partenariat avec MédecinDirect, leader de la téléconsultation médicale en France. Une plateforme indépendante, accessible 7j/7 et 24h/24 pour plus de 29 500 personnes bénéficiaires.

Devant l'enjeu majeur que représente la difficulté d'accès à un médecin en France, la téléconsultation offre une capacité inédite de répondre plus largement aux besoins de santé des français dans des conditions de sécurité, de confidentialité et de qualité optimales. C'est pour ces raisons que la **MNSPF** a choisi l'expérience de MédecinDirect pour offrir à ses adhérents un accès à la plateforme de téléconsultation médicale agréée.

À PROPOS DE LA MUTUELLE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Créée par et pour des sapeurs-pompiers il y a près de 70 ans, la **MNSPF** protège et accompagne tous les sapeurs-pompiers, qu'ils soient volontaires, professionnels, PATS, jeunes sapeurs-pompiers, anciens sapeurs-pompiers et cela, 24h/24, dans chacun des moments de leur vie, en service commandé, hors service commandé et en vie privée. *« Nos adhérents sont des hommes et des femmes qui s'investissent sans compter. Les temps de vie et l'organisation familiale ne permettent pas toujours de consulter un médecin sur les horaires proposés. Ils sont également très sensibles et sensibilisés aux problématiques de surcharge des urgences pour de simples consultations et ce service présente un réel bénéfice pour nos sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels qui exercent et vivent dans des zones où les professionnels de santé sont peu nombreux. Enfin, nos adhérents se déplacent régulièrement, y compris en congés et nous nous devons de leur apporter de la sérénité et ce service peut alors être plus qu'utile même de l'étranger ! »* précise Alain BOULOU, président de la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France.

www.mnspf.fr

À PROPOS DE MÉDECINDIRECT

MédecinDirect est une plateforme de téléconsultation médicale accessible 24h/24 et 7j/7. Pour accéder au service, le patient se connecte à la plateforme sécurisée (sur internet ou par l'application mobile) et sollicite une consultation médicale. Il est recontacté par un médecin généraliste ou spécialiste par le mode qu'il choisit : écrit, téléphone, ou vidéo pour un avis, un conseil voire même un diagnostic et une ordonnance lorsque nécessaire. En 2019, 97 % des patients étaient pris en charge en moins d'une heure. Le taux de satisfaction des utilisateurs est de 90 %. MédecinDirect n'a pas vocation à remplacer le médecin traitant ni les services d'urgence. Le service se positionne en véritable soutien à la médecine de terrain, dans le respect du parcours de soins. Les médecins rassurent, orientent et conseillent les patients en toute confidentialité et peuvent délivrer diagnostic et ordonnance, si nécessaire.

www.medecinDirect.fr

CONTACT PRESSE

MNSPF : Anne PINEAU : 05 62 13 51 57 | communication@mnsf.fr

MédecinDirect : Amélie REYNAUD | 06 58 45 09 92 | ar@medecindirect.fr